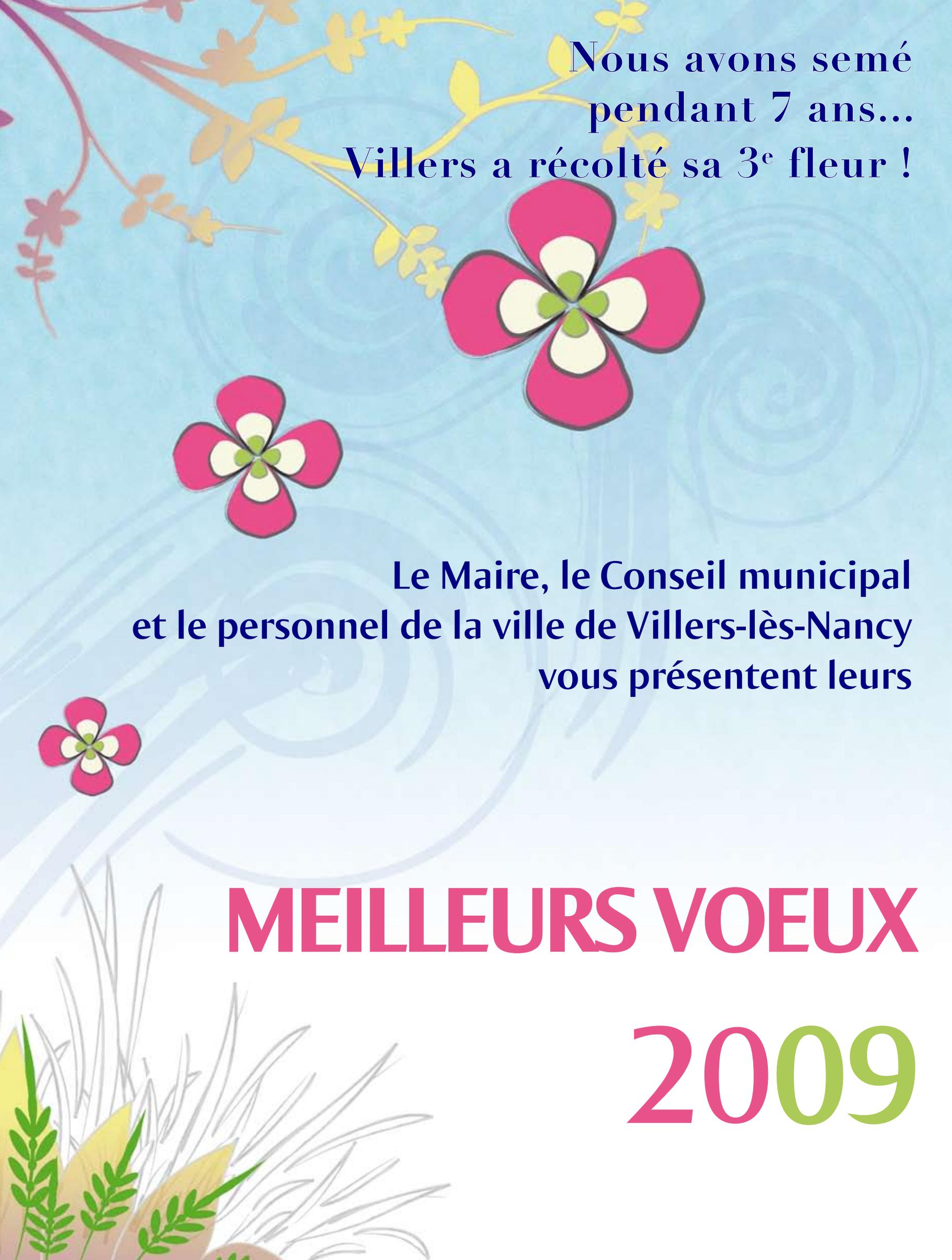


Villiers

Nouvelles
illiers





**Nous avons semé
pendant 7 ans...
Villers a récolté sa 3^e fleur !**

**Le Maire, le Conseil municipal
et le personnel de la ville de Villers-lès-Nancy
vous présentent leurs**

MEILLEURS VOEUX

2009

EDITORIAL EDITORIAL EDITORIAL

Après 7 ans d'efforts, d'embellissements floraux, Villers-lès-Nancy vient de se voir décerner la 3e fleur lors de la remise des prix des villes et villages fleuris, décernée conjointement par le Conseil régional et le Comité régional de tourisme de Lorraine. Cette récompense n'est pas seulement celle de l'équipe municipale et des services techniques de la ville... c'est aussi la vôtre, à vous qui binez, sarclez, tondez, taillez et bouturez tout au long de l'année, pour embellir à la fois votre cadre de vie et votre commune. Vous la rendez ainsi plus attrayante et plus accueillante aux yeux des visiteurs. J'espère que cette 3e fleur ne sera que le début d'une nouvelle ère et suscitera l'engouement de nouveaux Villarois pour le jardinage.

Nous essayons d'éveiller de nouvelles vocations parmi les enfants de la ville avec le Jardin pédagogique, qui connaît un succès grandissant. Ce « jardin extraordinaire » a accueilli 5 nouveaux arbres fruitiers grâce à

nos jardiniers en herbe, lors de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'enfant : « Villers, ville amie des enfants » le 19 novembre dernier. Une journée placée sous le thème du développement durable avec comme mot d'ordre « Tous verts dans l'univers ! » qui a rencontré un franc succès, avec la participation de plusieurs centaines de personnes, petits et grands confondus.

Autre thème, autres récompenses, avec la remise des Trophées sportifs villarois 2008 placés, en cette année olympique et paralympique, sous le signe du handisport et des sportifs, injustement méconnus.

Vous trouverez également dans ces pages deux articles passionnants sur les activités culture et santé du Pôle emploi.

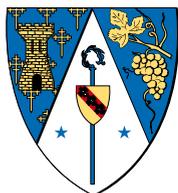
Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches pour cette année 2009 au nom de l'ensemble du Conseil municipal.



Pascal Jacquemin,
Maire
Conseiller régional

SOMMAIRE

CULTURE :		JEUNESSE :		DEMOCRATIE LOCALE		CONSEIL MUNICIPAL		EN BREF	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Spectacles de fin d'année ■ Expositions : Lakonik et Natures Intimes ■ Villers se penche sur sa mémoire 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Villers, Ville Amie des Enfants 2008 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Les nouveaux bureaux des Conseils de quartier 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil municipal du 29 septembre 			
ENVIRONNEMENT :		SPORTS		ALBUM		FÊTE DES VENDANGES			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une troisième fleur pour Villers ! ■ Maisons fleuries 2008 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Trophées sportifs villarois : le sport pour tous ! 							
				SOLIDARITÉ				EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	
				<ul style="list-style-type: none"> ■ Octobre Rose : Villers se mobilise ■ Accueil temporaire des personnes âgées dans les FPA ■ Les ateliers du Pôle Emploi 				<ul style="list-style-type: none"> ■ Relations avec LE GRAND NANCY 	



Directeur de publication : Pascal Jacquemin
 Directeur de rédaction : Christelle Crespin
 Crédits textes : Jean-Philippe Gurecki, Lisette Poirot
 Crédits photos : Jean-Philippe Gurecki, Morgan Masson, Lisette Poirot

Conception : Lisette Poirot
 Impression : 8000 ex.
 Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
 Impression : Apache Color
 Villers Nouvelles n° 28 - janvier 2009

DITES-LE AVEC UNE (TROISIÈME) FLEUR !

Cyrille Perrot, adjoint délégué au développement durable, à l'environnement et au cadre de vie le dit lui-même : « cette 3ème fleur, c'est l'aboutissement et la concrétisation d'un travail engagé depuis plusieurs années ». Villers-lès-Nancy a en effet vu son travail mis en valeur par le Comité régional du tourisme de Lorraine le 10 novembre dernier lors d'une grande cérémonie à la Maison des sports de Tomblaine. Retour sur une récompense qui honore tous les acteurs du fleurissement et de la mise en valeur de la ville, les élus, les agents et les habitants...

« L'action de la ville de Villers-lès-Nancy, c'est un travail en continu, pas de l'évènementiel », indique Martine Marchand, conseillère municipale déléguée au cadre de vie.

En effet, en 2001, Pascal Jacquemin a fixé aux élus responsables des actions relatives au cadre de vie, Claude Surget et Nelly Lebret, puis Cyrille Perrot et Martine Marchand, un objectif simple : que la ville de Villers-lès-Nancy soit officiellement reconnue parmi les villes « les mieux » fleuries du département et de la région.

De nombreuses actions ont donc été mises en place, de la revitalisation du concours des Maisons fleuries à la création du Jardin pédagogique dans le Parc M^{me} de Graffigny, en passant bien sûr par un entretien plus efficace du domaine communal.

Cyrille Perrot insiste également sur la mise en application des principes du développement durable dans l'action des jardiniers municipaux : « nous respectons la charte communautaire en limitant l'usage des pesticides et en recourant au désherbage thermique, nous utilisons de plus en plus des plantes et des techniques qui permettent de réduire les arrosages, nous avons planté des prairies naturelles, qui sont fauchées une fois par an, notamment au niveau de la Sance, qui constituent autant de refuges pour la petite faune.

Et à partir de 2009, le jardin pédagogique sera entièrement bio, nous n'y utiliserons plus de produits chimiques !»

Le jury régional l'a bien noté puisque dans ses remarques figurent, outre le grand investissement de l'équipe municipale, d'une part la propreté de la commune, et d'autre part des projets innovants autour de l'environnement et du cadre de vie, comme l'exposition de l'été 2007, Villers d'Art qui mettait aussi en valeur le patrimoine du Parc M^{me} de Graffigny. Le jury a aussi souligné l'important travail fait par la population dans le cadre du concours des Maisons fleuries.

Martine Marchand rappelle à ce sujet que « le fleurissement, c'est l'affaire de tous » ; et même si elle a remarqué un léger essoufflement dans la participation, elle se félicite de la qualité des réalisations de 2008 (voir le palmarès ci-dessous).

C'est donc dans le cadre de cette dynamique que les élus et les services de la ville vont travailler pour l'année 2009. « Elle sera placée sous le thème des 4 éléments, le vent, l'eau, le feu et la terre » annonce Cyrille Perrot, qui ajoute « que les plantes de l'année choisies par le département, les graminées pour 2009, seront mises en valeur, probablement pour illustrer le thème du vent ».

Mais, le travail avec les services techniques ne fait que commencer et de nombreuses séances de travail sont programmées d'ici au printemps pour mettre en musique cette nouvelle étape du fleurissement de la ville.



Rendez-vous à la rentrée 2009 dans le parc M^{me} de Graffigny.

Cette nouvelle manifestation proposera à tous les jardiniers débutants et confirmés, des ateliers d'échange et de savoir entre particuliers, des conseils des agents du service fleurissement de la ville et bien d'autres informations utiles



MAISONS FLEURIES 2008 : REMISE DES PRIX

Plantes vivaces ou de saison, fleurs des villes ou fleurs des champs, aux balcons ou en massifs, cette année a encore été riche en couleurs dans les rues de Villers-lès-Nancy ! Le 18 octobre dernier se tenait au Château M^{me} de Graffigny la remise des prix pour le concours des Maisons fleuries 2008. Villers Nouvelles félicite tous les participants et vous présente les gagnants des catégories « Maisons », « Balcons » et « FPA ».

Maisons fleuries

- 1^{ère} place
Madame Monique Lepetit
- 2^e place
Madame Pierrette Albrecht
- 3^e place
Madame Marie-Elisabeth Baillot

Balcons fleuris

- 1^{ère} place
Madame Sabine Wagner
- 2^e place
Madame Marie-Henriette Delhayé
- 3^e place
Monsieur Benito Toschi

FPA

- 1^{ère} place
Madame Jacqueline Garnot
- 2^e place
Madame Suzanne Budd
- 3^e place
Madame Georgette Brion

ENVIRONNEMENT ENVIRONNEMENT ENVIRONNEMENT



programme saison culturelle 08-09

janvier - février 09

23/01 ... 20 h 30

« Les Écraignes »

Trinidad

25/01 ... 20 h 45

Théâtre de la Roële

Le béret de la Tortue

30 et 31/01 ... 20 h 45

Théâtre de la Roële

Potins d'Enfer

7/02 ... 20 h 30

« Les Écraignes »

Le Minotaure

27 et 28/02 ... 20 h 45

Théâtre de la Roële

Visite à Mister Green

Trinidad dans « la conversion de la cigogne »

one woman show

Vendredi 23 janvier
20 h 30 - Les Écraignes

Trinidad, chroniqueuse attitrée dans l'émission de Stéphane Bern « les Fous du Roi », nous présente son spectacle sous forme de conte philosophico-humoristique ou l'histoire drôle d'une quête de soi.

Avec une écriture soutenue, entre humour décapant et émotion, Trinidad aborde le thème du secret de famille et de la transmission familiale. On la suit dans ce combat pour devenir elle-même, de sa naissance à l'âge adulte.

Les personnages défilent, sa mère espagnole baptisée à l'eau de javel, la grand-mère initiatrice trois fois mariée, trois fois veuve, le Redford de banlieue, jusqu'au maître acupuncteur chinois ésotérique qui saura l'aider à dénouer le passé.

Trinidad avec son imagination, sa fantaisie, son énergie et son tempérament nous convie donc par le biais d'une introspection prénatale à la découverte de ses origines et avec son sens de la mesure, nous fait remonter jusqu'aux conquistadors.



Le Minotaure

comédie de marcel aymé

samedi 7 février
20 h 30 - Les Écraignes

Voilà vingt ans que Gérard Forestier, simple cadre de la fonction publique, supporte les pâmoisons artistiques de sa femme Irène, snobinarde intello sous influence... jusqu'au jour fatidique où son instinct paysan reprend le dessus !

La Comédie de la Mansonnière vient nous rappeler avec humour que dans agriculture, il y a aussi... culture !

Quelle pièce ! Le texte de Marcel Aymé joué par la Comédie de la Mansonnière de Maisons-Laffitte amuse les spectateurs. Des comédiens époustouflants entraînent le public dans cette histoire rocambolesque qui pointe les travers de l'art contemporain comme les excès des snobinards.



informations et réservations :

Théâtre
de la Roële

Billers
les-Nancy

Service vie culturelle ... 03 83 92 32 40 - Théâtre de la Roële ... 03 83 40 64 93

EXPOSITION LAKONIK

Du 9 jan. au 8 fév. 2009
Galerie M^{me} de Graffigny

A partir du 9 janvier et pendant un mois, la galerie M^{me} de Graffigny, a le plaisir d'accueillir un artiste dont le monde se découpe en planches...

Lakonik, ce pseudo, né d'une rencontre fortuite avec une bande dessinée illustrée et scénarisée par Jean Bruller dit VERCORS « le mariage de monsieur Lakonik » (1931), a vu le jour en 2000.

Les « petits carrés d'expression libre » de Gérard Didierjean, répartis dans dix huit séries, illustrent le



Exposition LAKONIK

du 10 JANVIER au 8 FÉVRIER
Galerie M^{me} de Graffigny

GALERIE M^{me} DE GRAFFIGNY
rue Albert 1^{er} - 54600 Villers-lès-Nancy
du mercredi au samedi de 14 h 00 à 19 h 00
dimanche de 14 h 00 à 18 h 00



VILLERS SE PENCHE SUR SA MÉMOIRE

En quelques années, Villers-lès-Nancy a changé de manière spectaculaire : l'urbanisation importante avec la mise en place des ZAC Mairie, Brabois et Clairlieu et le doublement de la population depuis les années 60-70 en sont les symboles les plus marquants.

Cette évolution, d'un village lorrain traditionnel vers l'intégration à un espace urbain continu, beaucoup de nos anciens en ont été les acteurs ou les témoins. C'est pour que leur mémoire ne se perde pas et qu'elle puisse enrichir nos réflexions futures que la ville a décidé de lancer un projet intitulé « Mémoire de Villers-lès-Nancy ».

Le projet « Mémoire de Villers-lès-Nancy » a pour objectif de recueillir la mémoire de notre commune au travers des regards et des témoignages des « anonymes qui constituent l'essence de son territoire », comme le précise Sandrine Bronner, écrivain public qui anime ce projet, porté par la délégation à la Vie culturelle.

C'est une expérience qui a déjà été menée dans le Grand Couronné (territoire formé d'une vingtaine de villages autour de Champenoux) et qui a abouti à la publication d'un livre tiré à 4000 exemplaires qui ont tous été vendus en l'espace d'un mois. Sandrine Bronner précise que, si elle a des contacts avec d'autres communes urbaines, « Villers est la première ville à se lancer » rendant l'opération encore plus intéressante.

Une démarche participative

La récupération des informations se fera grâce aux « collecteurs de mémoire », des villarois-es volontaires que Sandrine Bronner formera à cette mission. Ils constitueront « l'Atelier sur la mémoire de Villers », qui doit être constitué fin janvier 2009.

Leur première tâche sera de définir l'ensemble des thèmes à aborder, puis munis d'enregistreurs audio, ils iront à la rencontre de toutes celles et ceux qui ont envie de partager leurs souvenirs et expériences villaroises, même anonymement. Au bout de 12 à 18 mois de travail, madame Bronner rédigera l'ouvrage final, qui pourra être illustré avec des photographies réunies lors des entretiens.

Si vous souhaitez faire partie des « collecteurs de mémoire » ou apporter votre témoignage, vous pouvez contacter le service Vie culturelle au 03 83 92 32 40.

NATURES INTIMES



La galerie M^{me} de Graffigny, s'est parée de ses plus beaux atours aux mois de novembre et décembre.

L'exposition des oeuvres d'Evelyne Hanrion-Noroy, Maude-Lili Lehmann et Elisabeth Lehalle a en effet remporté un très vif succès. Tissus peints, papier froissé, toiles aux aplats colorés et argile sculptée ont ravi les yeux des visiteurs pendant un mois.



Les remerciements
d'Evelyne Hanrion-
Noroy mis en ligne
sur son site Internet
www.hanrionnoroy.fr

SPORT SPORT SPORT



Jacqueline Hermouet-Pajot présente le Trophée sportif villarois 2008

Avenir cycliste de Villers : Michel Caira (dir.), Stéphanie Pen, Thomas Morice, Jean-Christophe Rincent

Cos Gymnastique : Gérard Cuny (dir.), Célestine Steiff, Lucas Gaestel, Guy-Loup Perraudin

TROPHÉES SPORTIFS VILLARROIS 2008 : LE SPORT POUR ET AVEC TOUS !

Le mois de novembre 2008 s'achève avec force et panache au Centre des Ecraignes lors de la 3^e édition des Trophées sportifs villarois ! Parrainée par Pierre-Jean Peltier, médaillé olympique en aviron et par T-J Parker du SLUC Basket, cette manifestation récompense pour leurs actions et performances les clubs sportifs villarois et leurs athlètes. Des démonstrations de disciplines handisport, entre autres, ont animé cette soirée du 28 novembre qui a montré que le sport permet de tisser cet indispensable lien social et humain, un dépassement de soi à travers l'effort et grâce à l'équipe. Villers Nouvelles félicite tous les sportifs villarois et leurs clubs : un grand bravo au sportif de l'année 2008, Anthony Gillet du Cos Karaté et au Cos Villers Handball Seniors garçons 1, équipe de l'année 2008 !

Cos Villers Tennis : Pascal Perrin (dir.), Equipe fille 13/14 ans (vice championne de Lorraine), Julie Bacus, Equipe homme 45 ans et plus (accession en championnat de France)

Cos Villers Tennis de Table : Alain Kles (dir.), Thierry Penigaud, Emmanuel Cruchant

Gymnastique volontaire Jolibois : Michel Leclair (dir.), Geneviève Bouton, Noëlle Landry

Badminton Nancy Villers : Dominique Chardard (dir.), Equipe BNV1, Equipe BNV2, 2 juniors en pôle espoir à Strasbourg

VTT Fun club : François Chery (dir.), Guillaume Muller, Rémi Girardet, Claire-Lise Vautrin

Association familiale : Bernadette Fournier (dir.), Quentin Lebard, Loïc Lebard, Léa Hocquet et Anaïs Houvert

Cos Villers Karaté : Laurent Valentin (dir.), Anthony Gillet (Champion de France), Joël Gouviou, Maxime Djéffal

Cos Villers Volley-ball : Helene Noël (dir.), Equipe cadets garçons (Champion de Lorraine cadets 2008)

Cos Villers Handball : M. Zerouki (dir.), Equipe filles et seniors

Cos Villers Athlétisme : Jean-Pierre Thomas (dir.), Fanny Kinzelin, Edouard Marchal, Nicolas Morot

1. T-J Parker et Pierre-Jean Peltier, les parrains de la soirée



3. L'équipe de l'année : les Senior garçons 1 du Cos Villers Handball



2. Anthony Gillet, sportif de l'année entouré par Thibaut Villemin, vice président du Conseil régional, Pascal Jacquemin, Pierre Baumann, conseiller général, Yvon Biston, conseiller général



SPORT SPORT SPORT



Ekiden de Clairlieu - départ



Ekiden - Les vétérans du Cos athlétisme, champions de Lorraine 2009



Ekiden - passage de relais



Inauguration du City-Stade de Clairlieu

Journée nationale de l'arbitrage



SOLIDARITÉ

OCTOBRE ROSE : VILLERS SE MOBILISE



Sylvie Mangeon, vice-présidente du CCAS et Danièle Joly, conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées avec les docteurs Stines, Olivier et Krakowski

La ville s'est habillée aux couleurs d'Octobre rose, campagne de sensibilisation nationale sur le cancer du sein : ruban géant sur la façade de la Mairie, éclairage nocturne, fleurs dans le hall, banderoles à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôtel de ville, couverture du Sortir A ornée du ruban rose, afin de rappeler aux habitants l'importance de cette opération.

La municipalité a été à l'initiative de deux conférences : la première, animée par le docteur Joseph Stines, ancien directeur du centre Alexis Vautrin, portait sur le « diagnostic et le dépistage en 2008 ». La seconde, co-animée par les docteurs Stines, Olivier et Krakowski, abordait l'évolution de la prise en charge du cancer du sein dans le cadre du plan Cancer.

A l'issue de chacune de ces 2 conférences, un questionnaire de satisfaction a été remis au public qui y a assisté et l'analyse de la cinquantaine de questionnaires récupérés montre une satisfaction générale quant aux thèmes et modalités de cette opération.

Rendez-vous est pris en 2009 pour participer une nouvelle fois à l'opération Octobre Rose !

L'importance du dépistage

Le cancer du sein, dont le nombre de cas est en augmentation est la principale cause de mortalité par cancer chez la femme.

Mais plus le dépistage est précoce, plus grandes sont les chances de guérison : une mammographie pratiquée tous les 2 ans permet de réduire de 30 % la mortalité chez les femmes de plus de 50 ans.

Renseignez vous auprès de votre médecin traitant ou de votre gynécologue.

AIDES DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle certaines aides accordées aux familles villaraises, sous critères de ressources :

- **Participation aux frais de restauration scolaire :** Elle peut être accordée aux familles villaraises dont les enfants fréquentent les écoles maternelles ou primaires (villaraises ou non). Les dossiers doivent être déposés auprès du CCAS dès le début de l'année scolaire (les dossiers déposés en cours d'année n'ont pas d'effet rétroactif)
- **Participation aux frais de vacances :** Une aide aux vacances (ruches enfantines, centres aérés, camps d'adolescents, colonies, séjours linguistiques agréés) est accordée aux enfants villarais pour les petites et grandes vacances
- **Participation aux frais de scolarité :** Elle est destinée aux familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisé(s) dans le second cycle (classes de seconde première et terminale des séries générales et technologiques BEP et Bac professionnel)

TÉLÉ-ASSISTANCE AUX PERSONNES AGÉES / HANDICAPÉES

Si vous vivez à domicile et souhaitez bénéficier d'un dispositif vous permettant de prévenir un tiers en cas de difficulté, le CCAS vous propose un système de télé assistance simple, fiable et rassurant. Il a été testé par un grand nombre de communes de l'agglomération et son coût raisonnable est dégressif en fonction des ressources.

ATTENTION : des plaintes ont été enregistrées à la mairie concernant un démarchage des personnes âgées à leur domicile pour un système de télé assistance. Ni la Mairie, ni le Conseil Général ne mandatent de société à cet effet.

Plus d'information au service solidarité / CCAS : 3, rue Maurice André - 03 83 92 12 18

ACCUEIL TEMPORAIRE DES PERSONNES AGÉES DANS LES FPA

Les FPA de Villers accueillent, dans des appartements de type F1 bis, des personnes âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes (à l'inverse d'une maison de retraite qui dispose de personnel médical).

Les résidents des foyers peuvent bénéficier de services communs (repas de midi en salle à manger du lundi

au samedi, présence d'un gardien de nuit qui peut être appelé en cas de difficulté de santé afin d'alerter un médecin, la famille).

La municipalité désire savoir si des Villarais de plus de 60 ans souhaiteraient bénéficier d'un accueil temporaire en FPA (de quelques jours à quelques semaines).

Si vous pensez que ce service d'accueil temporaire doit être mis en place et qu'il peut répondre à une de vos préoccupations pour vous ou pour un proche, merci de bien vouloir en faire part au service solidarité par le biais du coupon ci-dessous ou par téléphone au 03 83 92 12 16 ou au 03 83 92 12 18.

ACCUEIL TEMPORAIRE AU FPA (bon à retourner au Service Solidarité : 3 rue Maurice André - Villers-lès-Nancy)

M^{me} Mr né(e) le

Domicilié(e) Tel :

Est susceptible d'être intéressé(e) par un appartement en accueil temporaire dans les circonstances suivantes :

.....

LES ATELIERS DU PÔLE EMPLOI

Le Pôle emploi de Villers-lès-Nancy, c'est depuis sa création environ 200 personnes accompagnées dans leur retour à l'emploi, dont presque 50 % ont bénéficié d'une « sortie positive » (CDI, CDD, formation qualifiante). Pour les autres, des solutions, sous la forme de l'entrée dans des dispositifs de formation spécifique ou un stage de découverte du milieu professionnel pour déterminer le meilleur domaine d'activité de la personne concernée, sont proposées. Mais le Pôle emploi, c'est aussi des actions innovantes aux finalités multiples, mais toutes tendues vers un seul but : permettre aux personnes qui le fréquentent de se réinsérer professionnellement de manière durable.

Depuis le début de l'année 2008, l'équipe du Pôle emploi a mis en place deux ateliers thématiques, l'un sur la culture, l'autre sur la santé, avec pour chacun, plusieurs objectifs : tout d'abord, apporter aux participants des informations et des connaissances dans des domaines qu'ils ne maîtrisaient pas forcément ; puis, rompre la solitude et l'isolement consécutifs à l'exclusion professionnelle ; enfin, travailler sur la confiance en soi et la revalorisation de son image personnelle.



Les participants de l'Atelier Santé

Accès à la culture

Ce premier atelier a pour but de permettre à des personnes en difficulté d'accéder à la culture sous toutes ses formes et de recréer du lien social. Il a été organisé en collaboration avec la conseillère en économie sociale et familiale du Centre médico-social de Villers-lès-Nancy.

Des événements ou lieux artistiques ont été choisis par l'équipe, le Blues Brothers Band et le one-man-show de Vincent Rocca (qui faisaient partie des Rendez-vous de Villers 2007-2008), la visite de l'Opéra de Nancy ou une représentation de la 6^e symphonie d'Anton Bruckner. Pour chacune de ces sorties, des réunions de préparation, où chacun a pu présenter la façon dont il l'apprenait et la connaissance du sujet qu'il avait, puis des rencontres avec les artistes et techniciens participants, ont été organisées.

Cet atelier a été l'occasion pour chacun des participants de renouer de manière simple avec un domaine parfois intimidant et de prendre conscience de l'universalité de la culture.

Ateliers santé

Organisés en partenariat avec le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé), ils avaient pour but d'informer et de promouvoir des actions pour la santé. Des rencontres thématiques ont été organisées avec des professionnels, sur des thèmes aussi variés que la nutrition, la dépendance aux produits, le stress et la relaxation, les MST et le VIH, les bilans de santé...

Ces ateliers étaient « à la carte » et les participants s'inscrivaient aux thématiques qui les intéressaient. Ils se sont déroulés de manière très satisfaisante : les objectifs prévus (apports d'informations « vitales », prise de conscience de l'importance de bonnes pratiques, rupture de l'isolement) ont été atteints.



TÉMOIGNAGE

Florent MBONZIMA
Villarois depuis 2003
A fréquenté le Pôle emploi en 2006-2007
Travaille maintenant en tant qu'agent technique et animateur scolaire.

Dans l'enceinte de cette structure, il existe un atelier « Culture et santé », dont je suis membre. Cela m'a permis de rencontrer d'autres villarois afin de partager des moments de loisirs, de m'instruire, d'élargir mes connaissances. L'atelier Santé m'a permis de m'informer et de me préserver. Je suis passé de la solitude à une multitude de connaissance des villarois.

Lucie DIDIER, nouvelle instrutrice et accompagnatrice RMI



Lucie DIDIER remplace Emeline VASSE, nouvelle responsable du service Solidarité et CCAS. Elle est employée à mi-temps par la ville de Villers-lès-Nancy et la ville de Malzéville.

Son travail consiste à accompagner les bénéficiaires du RMI dans les démarches qu'ils accomplissent. Avec eux, elle étudie toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, freinant leur retour à l'emploi.

Lucie reçoit sur rendez-vous lundi et mardi toute la journée et mercredi matin au Pôle emploi.

LE PÔLE EMPLOI EN PRATIQUE

Le Pôle emploi est un partenariat entre :

- la ville de Villers-lès-Nancy
- l'ANPE
- la Maison de l'emploi du Grand Nancy

Sa vocation est d'être un outil de proximité au service des demandeurs d'emploi villarois en vue de leur accompagnement vers une insertion professionnelle durable.

Le Pôle emploi met à disposition des outils en accès libre (ordinateurs connectés à Internet, photocopieur, téléphone, affranchissement du courrier). Vous pouvez y consulter les offres actualisées de l'ANPE et les étudier avec la conseillère. Des rendez-vous individuels sont prévus tous les après-midis. Les jeunes de 16 à 25 ans sont plus spécifiquement pris en charge par la Mission locale

Plus d'infos :

Marie-Eve Brochet
Pôle emploi de Villers-lès-Nancy
4, rue Maurice André
Tel : 03 83 92 12 08
emploi@villerslesnancy.fr

VILLERS, VILLE AMIE DES ENFANTS !

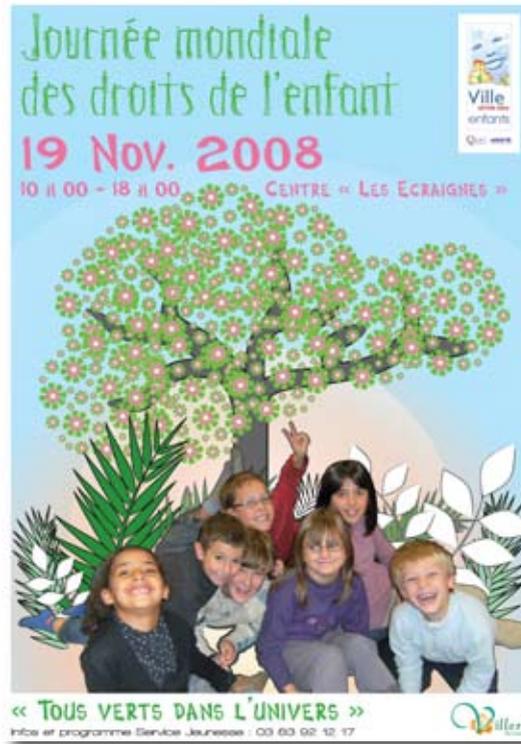
Le 19 novembre dernier, Villers-lès-Nancy célébrait pour la 3^e année consécutive la journée mondiale des droits de l'enfant au Centre « Les Ecraignes ». Associations, écoles, municipalité, tous s'étaient mobilisés pour soutenir « Ville Amie des Enfants » à l'initiative de l'UNICEF et de l'AMF. Expositions, animations, spectacles ont rythmé cette journée riche en couleur.

Cette année, c'est autour de l'environnement que les enfants se sont mobilisés, « Tous verts dans l'univers ». La journée, coordonnée par Sébastien Grenier à la tête du périscolaire, a débuté avec la présentation des arbres décorés par les enfants du multi-accueil (1). La matinée s'est poursuivie autour des histoires magiques et merveilleuses des Bibliothèques Pour Tous de Villers-lès-Nancy, au Centre des Ecraignes (2). Les enfants ont écouté pendant quelques heures des contes et histoires sur le thème « Les fées dans la forêt ».

Tous les partenaires de la ville avaient répondu présents et dès le début d'après-midi le Centre des Ecraignes fourmillait d'activités et d'animations. Enfants et parents déambulaient sur les différents stands de la kermesse et pouvaient admirer l'exposition réalisée par les enfants du multi-accueil, de l'école maternelle Déruet et du périscolaire dans la galerie (3 & 4).

L'activité maquillage de Clairlieu Animation (5) a remporté un très vif succès et il n'était pas étonnant de croiser papillons, fées, lions et même Spiderman dans la grande salle des Ecraignes. Une fresque intergénérationnelle a été réalisée par les jeunes du Pôle Actions Jeunesse et les représentants du foyer de personnes âgées « Le Clairlieu » (6). Le CLSH avait également organisé une kermesse afin de sensibiliser les participants aux droits de l'enfant,

avant que les petits de l'école maternelle Déruet ne gratifient la salle de comptines sous la conduite de la directrice, Marie-Odile Smodis-Marchal (7).



A 16 h 00, les enfants du Conseil municipal d'enfants se sont rendus avec le Maire, Cyrille Perrot, adjoint au développement

durable, et de nombreux jeunes villarois dans le jardin pédagogique du Château M^{me} de Graffigny et dans le verger pour planter 5 arbres fruitiers. Un abricotier « pêche de Nancy » a ainsi trouvé place au sein du jardin pédagogique, alors qu'un mirabelier, un quetschier, un cerisier et un autre abricotier ont pris racine au coeur du parc (8).

16 h 30, direction Salle Déruet pour la remise des prix du concours de dessin « Un chantier gaz dans ma ville » organisé par GrDF (9). Tous les participants se sont vus récompensés et pour les remettre de leurs émotions, un goûter bio et équitable leur a été proposé.

La journée s'est achevée par l'installation officielle du Conseil municipal d'enfants lors d'une plénière qui a réuni adultes et enfants élus. En 2009, ils auront d'ailleurs à choisir le thème de la 4^e journée « Villers, ville amie des enfants ». Villers Nouvelles vous propose d'en découvrir la composition : Aurélie ABERKANE, Alban GIRAULT, Sarah MOINE, Pierre MARCHAND, Bixente GRANDJEAN, Camille BASILE, Théo FRASCHINI, Lou VETTER, Anne Lucie ROBIN, Ryan BENKHEDDA, Madison WAGNER, Guillaume SAPIN, Théo MATHIS, Jade PIGNON, Pauline HUPEL, Pauline BOLY, Baptiste PETITPAIN, Nicolas ADAM, Louise WU, Alexis PERNET, Gatién DIDRY, Chloé LETE (10).

Dans le cadre d'un projet sur l'environnement et en collaboration avec Villers, ville amie des enfants, la MJC Jean Savine a réalisé avec les enfants du Centre de loisirs une chanson sur le thème « Tous verts dans l'univers ». Chaque enfant participant se verra offrir le CD de cette chanson. Villers Nouvelles vous en dévoile les paroles :

TOUS VERT DANS L'UNIVERS

Notre belle planète est fatiguée
On ne l'a pas assez respectée
Il faut vite se réveiller
Et tous se mettre à travailler
Un petit geste par ci, une grande idée par là
C'est comme ça qu'on la sauvera, car...

**Nous sommes tous verts dans l'univers
Pour sauver la planète Terre,
On peindra l'univers en vert
pour que respire la planète Terre**

Notre belle planète est toute crottée
Elle est salie de tous côtés
Il faut vite s'en occuper
Et tous se mettre à la nettoyer
Un petit geste par ci, une grande idée par là, car...

**Nous sommes tous verts dans l'univers
Pour sauver la planète Terre,
On peindra l'univers en vert
pour que respire la planète Terre**

Et si très loin, il y a des petits hommes verts
Qui regardent la planète terre
Ils seront contents de voir aussi que
Nous aussi, on est vert pour que respire
tout l'univers !!!

JEUNESSE JEUNESSE JEUNESSE



LES NOUVEAUX BUREAUX DES CONSEILS DE QUARTIER

Les assemblées générales des Conseils de quartier de Villers-lès-Nancy se sont tenues en septembre dernier, Villers Nouvelles vous propose d'en découvrir la nouvelle composition.

CONSEIL DE QUARTIER BOTANIQUE - VILLAGE

Evelyne Jacquot - Présidente
Alain Darbour - Vice-Président
Jean-François Trassart - Secrétaire et délégué FIC
Bernard Koelsch - délégué FIC
Huguette Denis
Christian Crapoix
Damien Marchand
Nadine Hablinville
Françoise Campana

Représentants de la municipalité :

Michel Card
Jean-Paul Moulin
Christelle Crespin
Lilyane Beauquel-Mourey

CONSEIL DE QUARTIER CLAIRLIEU

Bernadette Piffaut - Présidente
Henri Colin - Vice-Président
Laurence Bastien - Secrétaire
Régine Hab
Daniel Voynet
Geneviève Roussel
Bernard Boisaubert
Sandrine Grange
Bernard Buob

Représentants de la municipalité :

Lucien Masoni
Josiane Siochan de Kersabiec
Liberthé Bastian
Christine Fléchon-Paglia

CONSEIL DE QUARTIER PLACIEUX-MAIRIE

Gérard Tiessen - Président
Marcel Adam - Vice-Président
Michel Maignan - Secrétaire
Yves Musquar - Responsable FIC
Simone Marty
Lamia Benkortbi
Agnès Pelletier
Didier Lanotte
Michel Schweitzer

Représentants de la municipalité :

Claude Surget
Jean-Jacques Delmas
Danielle Maudinas
Alain Chardon



Retrouvez dans le prochain Villers Nouvelles le compte-rendu d'activité des Conseils de quartier pour le deuxième semestre 2008

POUR CONTACTER LES CONSEILS DE QUARTIER :

Evelyne Jacquot, Présidente
Conseil de quartier Botanique-Village
Centre culturel « Les Écraignes »
6 rue Albert 1^{er}
54600 Villers-lès-Nancy
03 83 28 07 58
evelyne-jacquot@wanadoo.fr

Bernadette Piffaut, Présidente
Conseil de quartier de Clairlieu
Maison des Services Publics
Centre Commercial des Chalades
Avenue Paul Muller
54600 Villers-Clairlieu
bernadette.piffaut@wanadoo.fr

Gérard Tiessen, Président
Conseil de quartier Placieux-Mairie
Centre socio-culturel Le Placieux
Boulevard du Docteur Cattenoz
54600 Villers-lès-Nancy

FÊTE DES VENDANGES FÊTE DES VENDANGES

LA FÊTE DES VENDANGES 2008 EN IMAGES !

Les 6 et 7 septembre dernier Villers-lès-Nancy s'animait au gré des animations de la traditionnelle Fête des Vendanges. Cette année a encore été un grand cru. Le soleil a eu beau s'être absenté, l'ambiance n'en a pas été moins chaleureuse. Villers Nouvelles vous propose de revivre ce week end en images !



Pascal Jacquemin et les représentants d'Oerlinghausen et de Wemmel



Intronisations dans la compagnie du Beugnat d'Frémèche



Le groupe Mongol « l'Ouiangna » invités d'honneur



Au fil des stands, Marishka et les R'Joyeux



Michael Silver et ses Clodettes



Nicoletta et sa chorale improvisée

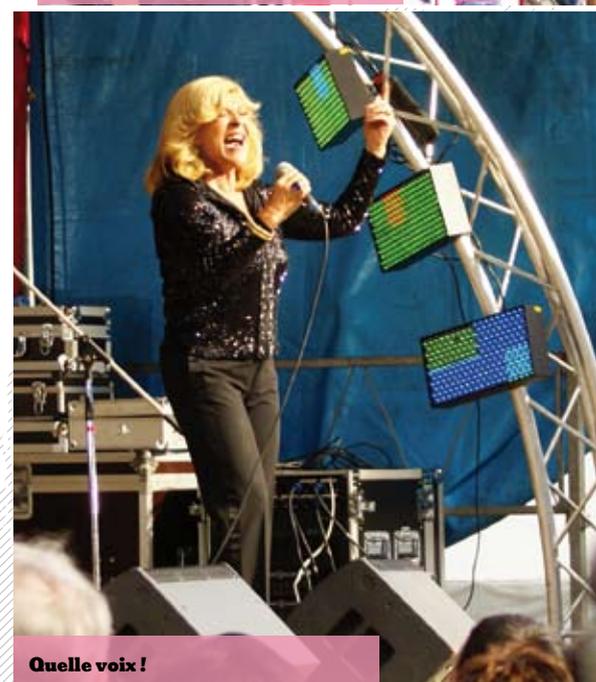


Marina d'Amico un talent prometteur

Rendez-vous les
4, 5 et 6 septembre 2009
pour
la 54^e Fête des Vendanges



Malgré le temps, les villarois-e-s étaient au rendez-vous



Quelle voix !

ALBUM ALBUM ALBUM



1. 08 septembre - Repas des Anciens
2. 12 septembre - Vernissage de l'exposition «Lieux dits» de Françoise Chamagne

3. 16 septembre - « Zilia et Aza », pièce de théâtre inspirée de l'oeuvre de Mme de Graffigny par la compagnie Echo

4. 16 septembre - Présentation du livre de G. Mercier « Madame Péruvienne »
5. 14 septembre - Vide grenier

ALBUM ALBUM ALBUM



6. 30 sept. Equipe gagnante du Rallye CM2 au Jardin botanique

7. 30 sept. - « Repas bio » au restaurant scolaire des Aiguillettes

8. 08 octobre - Foire aux Pommes

9. 03 octobre - Ouverture de la saison culturelle

10. 18 oct. - Accueil des nouveaux Villarois

11. 22 oct. - Inauguration du labo de pâtisserie du lycée Stanislas

Conseil municipal du 29 septembre 2008

Motion sur l'abrogation de l'article 89 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales en matière de financement par les communes des écoles privées sous contrat

Le Maire a informé le Conseil municipal que le Gouvernement a adressé aux préfets une nouvelle circulaire relative au financement par les communes de la scolarité des enfants résidant sur leur territoire mais scolarisés dans une autre commune y compris dans les écoles privées sous contrat.

- Sachant que notre commune dispose de plusieurs écoles répondant aux besoins des familles ;
- Sachant que les établissements scolaires génèrent pour les communes de gros investissements financiers ;
- Sachant que pour les élèves de l'enseignement public, hormis les cas de dérogations, la participation de la commune est facultative et soumise à l'autorisation du maire, alors qu'elle est rendue obligatoire pour les établissements privés ;
- Considérant que cette loi porte gravement atteinte à la notion même de service public et au fondement de l'école publique, laïque et gratuite, et qu'elle remet en cause l'un des éléments fondateurs de l'égalité des chances ;

le Conseil municipal a approuvé à la majorité (7 contre : groupe Villers Vitalité) l'exposé du Maire et a demandé le retrait de l'article 89 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 et de sa circulaire d'application.

Marché de travaux relatif à la création d'un boulodrome couvert – Attribution des marchés et demande de subventions

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres, réunie le 28 juillet 2008, a retenu les titulaires du marché de travaux relatif à la création du boulodrome couvert pour les lots n° 0, 1, 2, 3, 4 et 6 (le lot 5 a été déclaré infructueux et sera pourvu via une procédure négociée) pour un montant total de 452.201,17 € TTC.

Sachant que le financement de ce projet peut être couvert par des subventions de l'Etat et des collectivités territoriales,

le Conseil municipal a décidé à l'unanimité (7 abstentions : groupe Villers Vitalité) d'autoriser le Maire :

- à signer les marchés
- à solliciter auprès de l'Etat et des collectivités territoriales les subventions les plus importantes de manière à financer l'opération.

Foyers de Personnes Agées Paul Adam et Le Clairlieu – Garanties d'emprunt pour des travaux de chauffage

Afin de réaliser des programmes d'amélioration du chauffage dans les foyers de personnes âgées Paul Adam et Le Clairlieu, le Conseil Municipal est sollicité par Meurthe-et-Moselle Habitat pour accorder sa garantie aux prêts que MMH va demander à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'autoriser le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

Subventions exceptionnelles aux associations sportives

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, les subventions exceptionnelles suivantes :

- à l'association du Cos Karaté correspondant à une inscription d'un licencié au Pôle France pour un montant de 1000 €,
- à l'Amicale laïque de Toul, qui propose une activité canoë-kayak pour les personnes handicapées, à laquelle s'est inscrite une habitante de Villers-lès-Nancy, pour prendre en charge des frais de déplacement afférents à cette inscription, pour un montant de 200 €,
- à l'association Villers Handball pour des frais supplémentaires correspondant à la montée de l'équipe seniors A en pré-nationale et des moins de 18 ans en nationale pour un montant de 1500 €.

Dispositif de récupération des eaux pluviales – Modification de la participation communale

Le 16 juin 2008, le Conseil municipal avait octroyé une aide de 20 € pour toute acquisition de récupérateur d'eaux pluviales pour un usage externe, en complément de la subvention allouée par la CUGN.

Il a été constaté que, pour quelques rares cas, le montant des subventions était supérieur au coût d'acquisition du dispositif, du fait de l'aspect forfaitaire de la participation communale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé l'aide de la commune à 20 €, et a ajouté que le total des subventions communautaire et communale ne pourra excéder 80 % du coût d'acquisition.

Logement social – Bilan triennal

La loi SRU prévoit que chaque commune urbaine devra disposer d'une offre suffisante de logements locatifs sociaux.

Un inventaire au 1^{er} janvier est établi pour chaque commune concernée, sur la base duquel sont définis le prélèvement fiscal et l'objectif de réalisation de logements locatifs sociaux.

Pour Villers-lès-Nancy, le déficit de logements sociaux étant de 180 logements selon l'inventaire 2007, l'objectif de réalisation triennale pour 2008-2010 s'élève à 27 logements.

Le Conseil municipal s'est engagé à l'unanimité, à atteindre l'objectif de réalisation triennale pour la période 2008-2010 représentant la construction de 27 logements sociaux.

Règlement local de publicité – Elaboration d'un nouveau document

Suite au jugement du Tribunal administratif de Nancy qui a enjoint au maire d'abroger l'arrêté instituant le Règlement local de publicité voté en juin 2003 en raison d'un vice de procédure et d'erreurs de droit (absence de consultation de l'UPE (Union sur la Publicité Extérieure) par le préfet), le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité :

- l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité,
- de solliciter de Monsieur le Préfet la constitution du groupe de travail,
- de désigner Messieurs Cyrille PERROT et Claude SURGET, pour siéger au sein de ce groupe de travail avec le Maire.

Subvention exceptionnelle à l'association Culture et Bibliothèque Pour Tous

Dans le cadre d'une action de formation pour développer « L'Heure du Conte » dans les Bibliothèques Pour Tous villaroises, Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 400 €.

Renouvellement de la convention avec l'association « Culture et Bibliothèque Pour Tous » concernant le projet lecture

Pour promouvoir la lecture auprès des jeunes Villarois, la ville de Villers-lès-Nancy s'appuie sur le réseau villarois de l'association « Culture et Bibliothèque Pour Tous » en prenant en charge chaque année les inscriptions des jeunes, pour qui, en contrepartie, le prêt des ouvrages est gratuit.

Il est proposé de généraliser cette convention à tous les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire dans les écoles publiques villaroises (y compris les écoles maternelles et élémentaires du Placieux) ainsi que les enfants villarois scolarisés dans les collèges publics dépendant du SIS de l'agglomération nancéienne, toutes classes confondues.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a entériné cette proposition et a autorisé le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association « Culture et Bibliothèque Pour Tous » de Villers-lès-Nancy.

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

« Boulodrome : on a perdu le cochonnet. »

Vous avez tous en tête cette belle image présentant le Boulodrome dans le Villers Nouvelles du mois de juin 2008.

Le boulodrome couvert, un beau projet, utile pour nos boulistes. A l'époque, pas si lointaine (il y a trois mois), on l'annonçait à 380.000 euros.

Seulement voilà, l'été est passé par là et le conseil municipal du 29 septembre a porté l'addition à... 549.000 euros. Oui, 169.000 euros de plus en trois mois ! 40 % d'augmentation. Financés à 100% par de l'emprunt.

Ce chiffre est difficile à évaluer, bien sûr. Sachez seulement que ceci représente 35 euros par Villarois, bébés compris ! Et plus de mille fois la plupart des subventions aux associations villaroises...

Et la municipalité, qui se targue d'écologie, coupera des arbres pour une construction n'ayant aucune vertu éco-responsable. Pourtant des propositions ont été faites!

Le projet est d'importance, nous le savons et nous le partageons. Mais justement, il l'est tellement que cela justifiait que Villers soit capable de se regrouper avec d'autres !!! D'autres clubs et d'autres communes, ou la communauté urbaine. C'est un projet pour tout l'ouest de l'agglomération. C'est raté et tout pèsera sur le contribuable villarois.

Le pathétique isolement de Villers continue de nous réduire à des actions limitées.

On nous promet maintenant monts et merveilles en subventions... mais ces subventions, le conseil municipal a autorisé la maire à les rechercher au mois... d'avril dernier ! Et aucun chiffre ne nous a été donné derrière la litanie des partenaires possibles : l'Etat, le département, la Région, la CU, même l'Union européenne...

Les dépenses sont sûres, les recettes on verra.

On essaiera sans doute, du côté de la mairie, de nous faire passer pour hostiles au boules et aux boulistes... C'est au contraire parce que nous les respectons que nous pensons que ce projet méritait d'être mieux ficelé!

François WERNER

La vigilance s'impose !

Au moment où notre pays est confronté à une grave crise qui ébranle notre système économique et social, la vigilance est plus que jamais de mise face à la politique menée par les pouvoirs publics à l'encontre des collectivités locales. Il n'y a guère que l'opposition municipale pour penser qu'il faille accepter cette politique de casse sans réagir.

Notre ville est ainsi confrontée à un transfert croissant de charges par l'État. Comment nos communes pourront-elles faire face à cet accroissement de dépenses tout en continuant à maîtriser leur fiscalité ? En attendant le démantèlement de services publics comme celui de la Poste annoncé pour 2009, notre commune est d'ores et déjà confrontée à l'obligation difficile à mettre en œuvre d'assurer l'accueil des élèves lors des journées de grève des personnels enseignants. C'est encore notre commune qui a du prendre des initiatives pour remédier à la suspension de l'école le samedi matin.

De là, la réaction déterminée de notre majorité lors du conseil municipal de septembre pour demander, comme de très nombreuses communes et de plusieurs organisations syndicales, politiques et philosophiques, le retrait de l'article 89 de la loi du 13 août 2004 qui oblige nos communes à participer aux frais de scolarité des enfants inscrits dans des écoles privées. Outre ce privilège sans précédent consenti à l'enseignement privé, il s'agit là d'une atteinte à notre consensus laïc et républicain. Il est évidemment inconvenant de faire supporter à notre commune de nouvelles charges au moment même où nous avons pris des engagements pour permettre l'accueil des élèves dans les meilleures conditions dans les quatre groupes scolaires villarois. Faut-il rappeler ici les moyens supplémentaires engagés lors de la dernière rentrée pour accompagner la restructuration des groupes scolaires de Clairlieu ?

On ne pourra qu'une nouvelle fois déplorer l'irresponsabilité de l'opposition qui aurait pu réaffirmer unanimement la volonté de défendre un grand service public de l'éducation, d'œuvrer prioritairement au devenir des écoles **publiques** de Villers-lès-Nancy. Notre municipalité saura elle restée mobilisée pour promouvoir localement ce service public de proximité, surtout en ces moments de faillite du système ultra-libéral.

Pascal BRENNEUR
Président du groupe majoritaire

RELATIONS AVEC LA CUGN

Délibérations de la Communauté urbaine et décisions du Président concernant Villers-lès-Nancy au cours du 1^{er} semestre 2008

25/01:

- Convention avec GrDF pour la nouvelle artère gaz sachant que la tracé a été concerté entre la Communauté urbaine et les vilels concernées (la CUGN participe à hauteur de 25 000 €)
- Convention avec l'ESIAL : horaires d'ouverture des cheminements piétons et cyclistes et engagements du Grand Nancy sur la qualité des ouvrages, les aménagements à organiser lors des manifestations et sa responsabilité en terme d'assurance ainsi que l'entretien des espaces verts publics et des réseaux hydrauliques

28/02:

- Enfouissement de réseaux aériens dans le cadre des travaux de l'artère Gaz, rues France Lanord et M. André (14 304 € TTC y compris le coût de la rue Aristide Briand à Vandoeuvre)

20/06:

- Aménagement des rues du Chanoine Piéron et de la Carrière (231 500 € TTC estimés)
- Subventions de 2 500 € au COS Villers Karaté et de 2 000 € au Badminton Nancy-Villers

27/06:

- Subvention de 15 000 € pour des actions transversales pour la promotion de la santé dans le cadre d'actions autour du handicap (8 communes)
- Subvention de 29 000 € (sur un total de 87 000 €) pour l'opération « Bus d'été » (navettes gratuites vers la forêt de Haye avec des arrêts à Villers-lès-nancy)
- Acquisition d'une parcelle de 24 m² auprès de l'Etat pour aménager un cheminement piéton, Avenue Paul Muller (580 €)
- Rénovation d'une serre au jardin botanique (10 728,12 €)

DÈNEIGEMENT DES TROTTOIRS

L'arrêté municipal n°2002/18 stipule que « dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations... En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est également défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs. »

Les mêmes principes s'appliquent en automne concernant le nettoyage des feuilles mortes sur les trottoirs.

EMPLACEMENTS DES BACS DE DÈNEIGEMENT

Clairlieu

- Boulevard des Essarts : entrée de la Coulée verte
- Rue du Bois de l'hospice : carrefour des boulevards St Bernard et Valonnière

Botanique-Village

- Allée Gaston Ramon : à l'entrée de l'allée
- Cimetière (Rue des Peupliers) : parking (entrée principale)
- Sentier Deruet : à chaque extrémité
- Rue Albert 1^{er} : carrefour des rues Albert 1^{er} et Sous-la-croix
- Lotissement du Jardin Botanique : rues de l'Ermitage, de la Grande corvée, des Orchidées
- Passage Bichaton : devant le transformateur
- Rue du Lavoir : carrefour des rues du Lavoir et Charles Oudille
- Rue du Haut de la Taye : devant le PAJ
- Chemin de Hardeval : mi et bas du chemin
- Rue des Noyers : haut et bas du lotissement
- Allée de la Linotte des bois : à l'entrée de l'allée

Equipements sportifs et publics

- Stade Municipal R. Bambuck : côté chaufferie
- Tennis M. Lestrez : entrée principale
- Centre Jean Savine : entrée principale
- COSEC Marie Marvingt : entrée principale
- COSEC Chepfer : entrée principale
- Maison de la Petite Enfance : entrée principale
- Château M^{me} de Graffigny : entrée principale
- Centre des Ecraignes : arrière du bâtiment
- Centre du Placieux : parking intérieur
- Toutes les écoles : dans la cour
- FPA Clairlieu : entrée principale
- FPA Paul Adam : entrée principale
- Maison de Retraite La Verrière : en bas de l'allée principale

AMÈNAGEMENT DES ARRÊTS DE BUS

Des travaux sur les arrêts de bus (dans un premier temps les lignes 122 et 126) ont commencé sur le territoire communal.

Une quarantaine d'arrêts vont être ainsi aménagés, jusqu'au printemps 2009, avec la création de quais surélevés et de lignes horizontales au sol pour le guidage des bus.

CLUBCHANTECLAIR

Le club Chanteclair est ouvert à tous les retraités et préretraités. Il a pour vocation d'organiser des animations dans les FPA de Villers-lès-Nancy. Tous les 2^e et 4^e mercredis du mois, un concours de tarot est organisé et tous les jeudis un concours de scrabble. Le club Chanteclair propose aussi une bibliothèque (jeudi après midi au Paul Adam et mardi au Clairlieu), une activité philatélie et vidéo les mardis après-midis, et s'associe à la chorale du Fontena tous les mardis de 15 h 00 à 17 h 00.

Plus d'informations auprès de Madame Est au 03 83 28 05 64 (les matins) ou sur le site de la ville.

DISPARITION DE JEAN-BAPTISTE TALLEU

Depuis le 5 décembre 2007, jour de son arrivée en Inde, Jean-Baptiste Talleu, un jeune villarois de 27 ans, n'a plus donné signe de vie. Il était parti enthousiaste de France pour un tour du monde à vélo et donnait régulièrement des nouvelles. Il a totalement disparu, laissant ses parents et sa famille dans l'angoisse depuis un an.

La ville de Villers-lès-Nancy soutient la famille Talleu en concevant et réalisant des outils de communication (affiches, tracts...) qui sont actuellement distribués en Inde par les parents de Jean-Baptiste et en créant un espace spécifique sur son site Internet.

Vous pouvez soutenir la famille Talleu, en signant la pétition qui sera remise aux autorités indiennes, depuis le site www.jbtalleu.com ou à l'accueil de l'hôtel de ville.

DÈCES DE WILLIAM RUSPINI

William Ruspini est décédé le 6 décembre 2008 à l'âge de 45 ans. Régisseur pour les spectacles et manifestations culturelles du centre des Ecraignes, il était entré à la ville de Villers-lès-Nancy le 1^{er} novembre 1990. Les élus et agents municipaux adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Le prochain Villers Nouvelles paraîtra le 23 février 2009.

AGENDA

- **13/01 Voeux du Maire** aux Écraignes à 18 h 00.
- **13/01** Animation informatique à 20 h 00 au PAJ, organisée par Villers Plaisir Intergénération. Renseignements : 06 64 37 26 53
- **14/01** Animation cuisine à 15 h 30 au PAJ, organisée par Villers Plaisir Intergénération. Renseignements : 06 64 37 26 53
- **15/01** Rencontre avec P. Bajolet auteur, à la MJC Jean Savine à 17 h 00 organisée par Costumes et Traditions en Lorraine. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **16/01** Concert de Chanson française, Folk festif à la MJC Jean Savine. Entrée 5 euros. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **17/01 « les liaisons dangereuses » à 20 h 45 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93**
- **18/01** Fête des Rois avec les Anciens combattants. Renseignements : 03 83 28 15 61.
- **23/01** Diaporama « La Sicile et la Corse », à la MJC Jean Savine à 20 h 30. Entrée libre. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **24 et 25/01 « le béret de la tortue » à 20 h 45 (le samedi) et à 16 h 00 (le dimanche) au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93**
- **23/01 « trinidad » à 20 h 30 aux écraignes - one woman show. renseignements : 03 83 40 64 93**
- **23/01** Animation Histoire à 17 h 00 PAJ, organisée par Villers Plaisir Intergénération. Renseignements : 06 64 37 26 53
- **30 et 31/01 « potins d'enfer » à 20 h 45 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93**
- **6/02** « Flo et les femmes en fleur » Apéro-concert à 18 h 30 au PAJ, entrée 2 euros. Inscription obligatoire, places limitées. Renseignements et inscription au PAJ : 03 83 94 16 37
- **7/02 saison culturelle : « le minotaure » à 20 h 30 aux écraignes. renseignements : 03 83 92 32 40**
- **7 et 8/02** Exposition d'aquarelle à la MJC Jean Savine. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **9/02** Repas et Loto organisés par la FNACA. Salle Déruet aux Écraignes. Renseignements : 03 83 28 15 61
- **21/02** Repas Lorrain sur réservation organisé par Costumes et Traditions en Lorraine à la MJC Jean Savine. Réservations : 03 83 27 70 90
- **26/02** Dentelles et broderies de S. Poous avec Costumes et Traditions en Lorraine à la MJC Jean Savine à 15 h 00. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **27 et 28/02 saison culturelle : « visite à mister green » à 20 h 45 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93**
- **du 28/02 au 10/03** Exposition sur la biodiversité du Parc naturel régional des Vosges, au PAJ, entrée libre. Renseignements au PAJ : 03 83 94 16 37
- **du 4 au 7/03** Festival « Humour en poche » organisé par le Théâtre de la Roële en partenariat avec la ville de Villers-lès-Nancy. 4 jours de comédies à mourir de rire ! Renseignements : 03 83 40 64 93